

unies au Cambodge, n'auraient pas eu lieu sans une coopération étroite entre les P-5, qui, de 1991 à 1993, a également produit un niveau sans précédent d'activité au Conseil. Le décès de 18 rangers américains à Mogadiscio en octobre 1993 a mis fin à cette période d'euphorie.

Dès 1994, cette coopération sans précédent des membres permanents a commencé à être mise à rude épreuve. Les Russes se sont plaints de l'application d'une politique de deux poids, deux mesures (p. ex. vastes déploiements de contingents des Nations unies en Haïti et participation parcimonieuse de l'ONU en Géorgie), et des tensions au sujet de la Bosnie régnaient entre le Royaume-Uni, la France et la Fédération de Russie d'une part, et les États-Unis, d'autre part. Comme les États-Unis ont fait approuver par le Conseil les Accords de paix de Dayton pour la Bosnie à la fin de 1995, on considère généralement ce pays comme la puissance prééminente et incontestée du Conseil de sécurité. Par ailleurs, une opposition de plus en plus vive se manifeste à l'égard d'une action unilatérale plus récente des États-Unis contre l'Iraq et un malaise concernant leurs objectifs à Cuba. En outre, la Chine a créé des difficultés au moment de la reconduction du mandat de la mission des Nations unies en Haïti en raison des relations de ce pays avec Taïwan. Par conséquent, la dynamique du Conseil de sécurité est devenue plus complexe qu'au début de la décennie, la coopération des P-5 étant moins prévisible, particulièrement en ce qui concerne la Russie et la Chine. Le leadership intermittent dont font preuve, parfois avec réticence, les États-Unis, la lassitude des pays donateurs, les contraintes financières des Nations unies et les traumatismes causés par les reculs enregistrés en Somalie, dans l'ex-Yougoslavie et au Rwanda ont tous contribué à ralentir l'élan des travaux du Conseil. Cette situation pourrait offrir de nouvelles possibilités aux membres du mouvement des pays non alignés (MPNA), dont un grand nombre ont critiqué le rôle élargi du Conseil de sécurité, de faire valoir leurs points de vue et leurs priorités à l'intérieur du Conseil. En outre, les membres du Conseil qui ne font partie ni des P-5 ni du MPNA pourraient disposer d'une plus grande marge de manoeuvre. Bien entendu, la période actuelle de prudence, voire de pessimisme, au sein du Conseil de sécurité, pourrait encore constituer une « pause créatrice » temporaire plutôt qu'une tendance à la baisse durable de ses activités. De toute évidence, c'était ce qu'espéraient la plupart des participants.

Aujourd'hui le problème fondamental semble être que le Conseil peut arriver plus facilement à s'entendre sur ce qu'il ne faut *pas* faire que sur les mesures à prendre. Même si les échecs comme celui enregistré en Somalie ont été démoralisants, l'ONU devrait-elle éviter de faire face aux situations urgentes complexes ou doit-elle plutôt reconnaître la nécessité d'éclaircir les mandats du Conseil et d'en améliorer la mise en oeuvre sur le terrain? Le Conseil peut-il rester passif lorsqu'un génocide a lieu, comme au Rwanda? Il est devenu clair que les missions au personnel insuffisant et mal équipées pour régler des crises graves ne peuvent pas être couronnées de succès. Si le Conseil désire régler des situations d'urgence graves touchant la paix et la sécurité internationales, il devra trouver les ressources nécessaires. De toute façon, les contraintes financières peuvent être moins importantes qu'elles ne le semblent, comme en témoignent les arrangements financiers novateurs conçus pour organiser la mission internationale récente en Haïti et la Force de mise en oeuvre du plan de paix dans l'ex-Yougoslavie (IFOR). L'accroissement remarquable de l'activité du Conseil de sécurité après 1990 montre que l'ONU peut être une organisation remarquablement souple, capable de changer d'orientation assez rapidement, compte tenu du grand nombre d'États qui en font partie.